

FONDE EN 1920

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE
PARAIT TOUS LES SAMEDIS

L'affaire Kochura offre un bel échantillon de la justice libératrice.

REDACTION
— ET —
ADMINISTRATIVE
164 RUE SA...
Téléph...
AB
M. Aegidius Fautoux
Bibliothèque St. Népht
Montréal
Montréal : Ada Etranger
\$2.50 \$2.00 \$3.50
Six mois :
\$1.25 \$1.00 \$1.75

Directeur : ROGER MAILLET

LE PEUPLE VEUT DES ELECTIONS!

Les 65 moutons vont se reposer

LA DERNIERE SESSION

La Chambre des Communes à Ottawa a fermé ses portes et la députation est entrée en vacances. Cette longue session qui vient de se terminer et qui sera probablement la dernière du parlement actuel pourra se nommer la session du "pas de l'oeil", c'est-à-dire qu'elle n'a résolu aucun problème important.

Si l'on excepte le remboursement aux déposants de la Home Bank (projet de loi passablement retouché par le Sénat du reste) la Chambre n'a rien fait que piétiner sur place. Même le grand cheval de bataille, la grande mesure chère au cœur de M. King, le contrat Petersen s'est terminé d'une manière tragique, et aucune mesure n'a été prise pour le redressement économique du pays.

La "sérieuse considération", promise par le Premier Ministre aux ouvriers demandant une révision de la préférence britannique surtout à propos de la chaussure, n'est pas encore terminée, et le Parlement n'a rien fait.

Quant à nos 65 moutons qui ont dormi pendant cinq mois, il est temps qu'ils songent à prendre un peu de repos.

NEMO.

Questions Actuelles

ECONOMIE MAL PLACEE

Le gouvernement d'Ottawa vient par économie de supprimer l'octroi financier annuel qu'il accordait à l'Université de Montréal pour l'école vétérinaire. Les 65 moutons ont laissé faire.

UNE BONNE LEÇON

Le magistrat qui vient de juger Kochura a donné une bonne leçon à Lantôt. Après son plaidoyer de culpabilité, l'accusé a été condamné au terme de la prison qu'il avait subie précédemment. Kochura s'est donc trouvé libéré.

LES ELECTIONS EN NOUVELLE-ECOSSE

Les élections en Nouvelle-Ecosse continuent à être le sujet de bien des conversations. On y voit la preuve tangible que les blocs les plus solides arrivent à se désagréger et le "bloc" de Québec peut se faire de salutaires réflexions sur le sort qui l'attend.

LE SENAT

Lorsque le Sénat, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités, contre-carre un bill de la Chambre, les journaux torcheois l'engueulent à pleine bouche. Les mêmes journaux lui chantaient des louanges en 1913 lorsqu'il bloquait la législation Borden relative à la marine et aux bonnes routes.

CONVENTION LE 31 AOÛT

La 41^{ème} réunion annuelle des Métiers et du Travail. — Déclaration du président Tom Moore.

LA SITUATION

M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, a convoqué la 41^{ème} convention annuelle de cette organisation. Cette convention aura lieu cette année à Ottawa, lundi, le 31 août. "Le travail, dit le président dans son ordre de convocation, est le facteur le plus important de notre vie nationale. Nous devons travailler énergiquement à édifier, renforcer notre mouvement et étendre sa zone d'influence. Il faut que le travail fasse constamment entendre sa voix.

"La journée de huit heures, les pensions de vieillesse, le chômage, l'immigration et les autres sujets d'importance nationale et internationale exigent toujours une étude active et nous obligent à nous réunir annuellement afin d'assurer l'unité d'action et de déterminer notre politique future. Nous ne pouvons appuyer trop là-dessus.

"La longue dépression commerciale a sans doute placé plusieurs organisations en face de difficultés innombrables. Ces organisations ne doivent pas trouver dans ces difficultés une raison de ne s'être pas représentées à la prochaine convention, mais la connaissance de ces difficultés fera plutôt nous encourager tous à voir à ce que la prochaine convention représente complètement le mouvement ouvrier d'une côte à l'autre."

L'EST SE REVEILLE

Voyant le résultat des petites assemblées paroissiales tenues dans le comté de Shefford, nos amis de l'est se préparent à continuer ce travail d'éducation pour renseigner le peuple. Des assemblées seront tenues prochainement aux dates suivantes:
Windsor, Qué., le 5 juillet, après la grande messe.
Magog, le lundi soir, 6 juillet, dans la salle

BILLET DU SAMEDI

ERREURS HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES

Les écrivains qui veulent faire parade d'une certaine érudition mélangent volontiers des renseignements d'histoire ou de géographie à leurs productions; mais que d'erreurs ils commettent!

Commençons, pour ne pas trop nous éloigner de Montréal de citer comme exemple d'histoire ce que nous lisons dans un roman montréalais.

Ce sont des extraits d'un journal intime où le héros romanesque tous les jours ce qu'il fait ou ce qu'il voit.

"15 avril 1917. Une escouade d'agents est arrivée (sic) dans le village, à la poursuite des conscrits récalcitrants. He! In voilà une provision de l'avenir! Le bonhomme prévoit en 1917 trois mois avant la passation de la loi de conscription qu'un jour viendrait où les conscrits seraient pourchassés. C'est le moment de s'écrire avec Calchas dans la Belle Héloïse, devant les mots Grecs qui s'étaient égarés de la facilité avec laquelle Paris avait deviné l'énigme dont le mot était locomotive, ce qu'il y a de plus beau c'est que c'est 2000 ans avant les chemins de fer.

Nous trouvons d'autres erreurs géographiques plus graves encore dans certains auteurs français.

L'exemple du "Roman de Marguerite" par "Henry Greville" est typique. La scène se passe à Montréal, de notre temps, puisque Mlle Cartier joue l'orgue au mariage des héros. Les héros vont entre le dîner et le souper, se promener à pied aux chutes Niagara et en reviennent. De l'autre bord du St-Laurent, vis-à-vis de la ville se trouvent les Etats-Unis; et enfin pour partir de Lachine et venir prendre le train en ville, ils se font accompagner d'une troupe d'hommes à cheval et bien armés pour se protéger contre les sauvages!

Dans un journal de Paris sous le titre de "Roï d'Anticosti" nous lisons:
"M. Gaston Meunier possède une île Canadienne à l'embouchure du St-Laurent; c'est "l'île d'Anticosti. L'Honorable sénateur est le "roi de cette île déserte, vaste de cinquante mille hectares, pierreuse, désolée, semée çà et là de quelques bouquets de pins ruges. Pendant la belle saison les pêcheurs de saumon et de morue abordent dans les criques d'Anticosti et construisent des cabanes sur "ses rives."

Une seule fois M. Gaston Meunier a parcouru ses vastes domaines. Il a vu des renards "arabes", des "castors", trois ours mélangés "écossais" révaux sur un rocher et beaucoup d'"écureuils cabriolant au faite des pins."

Passons à un livre plus sérieux, un manuel de géographie qui est encore en usage dans certaines écoles de la province et qui date de... 1872. C'est-à-dire que ce petit livre nous apprend gravement que les territoires du Nord-Ouest Canadien ne sont "peuplés que de quelques métis-descendants des trappeurs et des sauvagesses et que l'apreté du climat y rendra toujours toute culture impossible.

Il est vrai qu'un personnage occupant une position importante du département de l'Honorable M. David avait un jour placé Amsterdam en Belgique et qu'un juge d'une des cours de Montréal plaquait quant à lui, Bruxelles en France.

La bêtise humaine est incommensurable!
FROISSARD.

A PROPOS D'UNE ANNONCE

MISE AU POINT

Certains badauds, dont le nombre est heureusement limité, se sont offusqués de voir dans notre journal une annonce de la Kommission. Les lecteurs intelligents ont compris que nous avons accepté cette annonce parce qu'elle a paru dans tous les autres journaux et que la refuser eût été considéré comme une preuve qu'on en avait peur.

De plus, un journal qui combat le bon combat comme le nôtre, a besoin d'auteurs choisis pour vivre de des vœux stériles et des souhaits sans suite, et en retirant un peu d'argent de la Kommission nous rentrons tout d'abord dans ce qui nous appartient, car l'argent du gouvernement et de la Kommission sa fille naturelle, appartient au public. Nous avons, d'ailleurs, en payant nos taxes contribué à fournir cet argent; ensuite il nous semble de bonne guerre d'accepter des armes de nos adversaires afin de les mieux combattre. Nous ne devrions pas d'une ligne dans la conduite que nous nous sommes tracée vis-à-vis de la Kommission.

Mais au moins nous n'avons pas eu l'inconvenance et l'indélicatesse d'un journal rouge qui en 1921 publiait une annonce du gouvernement mais qui en première page priait ses lecteurs de ne pas la lire.

Pour le reste, que valent les fariboles de la Kommission devant les accusations claires et nettes que nous avons porté contre le trust de l'alcool dans notre province? Que valent ces annonces coûteuses devant les preuves irréfutables que nous avons donné au public?
LE MATIN.

Eastman, mardi soir, le 7 juillet.
St-Etienne de Bolton, le mercredi soir, le 8 juillet.
Granby, jeudi soir le 9 juillet, salle du Conseil du Canton.
Rougemont, samedi soir, le 11 juillet.
L'Ange Gardien, dimanche le 12 juillet, après la grande messe.
Qu'on se rende vers le peuple, il est tout disposé à nous entendre, il veut, se renseigner. A nous amis des classes laborieuses de la ville et de la campagne d'aller lui prêcher notre évangile.

La situation économique devient intolérable — Malaise général — Conséquences de la belle politique de King — L'appel au peuple s'impose — Le parti libératrice ne peut plus reculer — Les "rouges" ne peuvent plus compter sur les préjugés — Un grand balayage est possible dans la province de Québec.

Nous sommes arrivés à un moment grave dans la vie de notre pays.

La situation économique devient de plus en plus intolérable.

Les manufactures se ferment, les faillites se succèdent, rien que dans la ville de Montréal plusieurs centaines d'hommes ont été, cette semaine, jetés sur le pavé.

Si les travaux de la saison viennent un peu pallier le chômage, la situation reste excessivement grave et l'on se demande avec angoisse ce qu'il arrivera dès le prochain automne, pour ne pas envisager l'hiver qui suivra...

Et la plaie de l'émigration continue tous les mois à nous faire saigner!

D'un autre côté comme il y a trois cent mille chômeurs de plus en Angleterre depuis quelques semaines et que le gouvernement King s'est engagé à payer le passage et à trouver de l'ouvrage à tous les sans-travail anglais, la situation de notre pays ne peut que s'aggraver.

Il faut un changement. Il faut mettre en pratique une politique qui ouvre nos manufactures fermées, donne de l'ouvrage aux sans-travail et ramène au pays ceux qui en étaient partis.

Le gouvernement hésite et ne sait pas encore s'il va en appeler au peuple.

Mais le peuple, lui, est fatigué d'attendre une amélioration qui ne vient pas. Il est fatigué de ces ficelles politiques que tirent les ministres, et il veut enfin pouvoir se prononcer.

Mais le gouvernement hésite encore; il continue à piétiner sans avancer; un jour il est prêt à aller au peuple et le lendemain ses amis annoncent qu'il attendra le terme fatal de cinq ans avant de consulter l'électorat.

On dirait qu'il veut savoir ce que le pays pense avant de se présenter devant lui. Eh bien, nous lui dirons carrément ce que le peuple veut.

De tout côté nous entendons réclamer des élections générales à brève échéance.

Le parti libératrice ne peut plus reculer, il doit venir devant ses juges.

Les rouges comptent sur une campagne de préjugés pour se maintenir au pouvoir; mais cela ne prendra plus. Le peuple a été trompé et il ne croira plus les habileurs. Tous nos amis doivent se tenir prêts et se donner la main et l'on assistera à un grand balayage même dans la province de Québec qui, elle, ayant été la plus trompée, a le plus souffert...

Nous voulons des élections. Si le gouvernement hésite c'est parce qu'il a peur.

LE MATIN.

L'offensive Protectionniste

Assemblée de Saint-Laurent

La 18^{ème} assemblée de l'offensive protectionniste a eu lieu dimanche 28 courant sur le terrain de l'Association athlétique de St-Laurent et a remporté un franc succès. La vaste estrade était remplie d'auditeurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux orateurs.

M. Arthur Deslauriers maire de la paroisse de St-Laurent fut appelé à présider l'Assemblée et s'acquitta avec tact de ses fonctions.

LE NOTAIRE GEORGES LAURIN
Présente ses hommages et ceux de la population de St-Laurent à l'Hon. M. Monty dont il fait un vibrant éloge. Il remercie le chef conservateur de la Province de Québec d'avoir avec ses lieutenants, inauguré cette campagne à laquelle il souhaite le plus grand succès et il prophétise une grande victoire consécutive aux prochaines élections fédérales.

L'HON. M. MONTY

Commence par exprimer son plaisir de rencontrer la population de St-Laurent; il ne vient pas comme conservateur mais il vient comme citoyen libre discuter avec d'autres citoyens libres les questions qui intéressent le pays.

BANQUEROUTE OU ANNEXION

Le pays par suite de la maladministration du gouvernement King est acculé à une de ces deux alternatives, la banqueroute ou l'annexion, et en présence de ce double péril, tous

les bons citoyens doivent se donner la main pour sauver la patrie.

M. Laurier après avoir essayé du libre échange, vit les mauvais effets de cette politique et en revint à la protection qui depuis sir John avait apporté la prospérité au pays.

PROMESSES NON SINCERES

Les libéraux en 1921 promettaient soit le libre échange, soit la protection, soit la rétrocession d'après les marées du pays auxquelles ils s'adressaient. Il en résultait que les capitalistes ne sachant quelle serait la politique tarifaire du gouvernement, hésitèrent à investir de l'argent dans des entreprises et il se produisit un grand marasme.

NEFASTS RESULTATS

Les résultats de cette politique instable du gouvernement King se sont fait sentir dès le début de sa "néfaste administration." En 1920, le pays comptait 22,942 manufactures et des 1922, 758 de ces manufactures avaient fermé leurs portes. Le capital investi dans l'industrie en 1920, était de \$3,208,000,000, alors que deux ans plus tard il n'était plus que de \$2,125,000,000. Enfin on payait en salaires, il y a cinq ans dans ces manufactures, la jolie somme de \$698,000,000, laquelle, en 1922, était réduite à \$498,000,000.

L'hon. M. Monty déclare qu'en revenant hier de Belœil, il a pu compter entre Chambly et Longueuil, soit sur une distance d'une dizaine de milles seulement, douze terres abandonnées.

(Suite à la page 4, col. 3)

OFFENSIVE PROTECTIONNISTE

GRANDE ASSEMBLEE POPULAIRE

TENUE PAR

LE PARTI CONSERVATEUR

Dimanche, le 5 Juillet 1925

à 10 heures et demie p.m., heure normale, ou deux heures et demie p.m., heure d'été.

SAINT-LIN, COMTE DE MONTCALM

au "BOIS DE BEAUDOIN" près de la Gare du C.P.R.

ORATEURS :

L'Honorable RODOLPHE MONTY C.R.C.P., chef du parti conservateur; l'Honorable ANDRE FAUTEUX, MM. ARMAND LAVERGNE, J. E. FARIBAUT, C.R., de l'Assomption; ALFRED FOREST, C.R., ex-candidat; GEO. DUFORT, notaire, de l'Esplanade; LOUIS DUGAS, ex-député; Maire de Rawdon; LEOPOLD NANTEL, avocat de St-Jérôme; ALFRED MATHIEU, ouvrier; FELIX DESROCHERS et JOHN SULLIVAN.

L'assemblée prendra fin à 5 heures, heure normale, ou 6 heures, heure d'été. Ceux de nos amis qui iront à St-Lin par le chemin de fer C.P.R., laisseront la gare Viger à 8.35 a.m., heure normale, le prix du passage aller et retour est de \$2.40. Au retour le train du C.P.R. partira de St-Lin à 6 heures p.m., heure normale.

Les autos de Montréal suivront la route de Terrebonne, St-Henri de Mascouche et St-Lin. L'Hôtel Victoria sera le rendez-vous des conservateurs qui prendront le dîner à St-Lin.

BIENVENUE A TOUS

ENCORE LE "SOLEIL"

PROTRAIT PARLEMENTAIRE

L'HON P. J. A. CARDIN

Le député de Richelieu et ministre de la Marine siège à la Chambre depuis 1911, époque à laquelle il remplaça un député surnommé la Peinture.

Il a passé très inaperçu au Parlement et nul ne fut plus surpris que lui-même quand le Premier Ministre jeta les yeux sur le député sorelois pour lui confier le portefeuille de la marine.

Dévoré d'ambition depuis lors, il se croit un grand homme et cherche à se créer un organe dans Montréal même.

Il a essayé dernièrement d'acheter le "Canada" et les pourparlers du vendeur et de l'acheteur où chacun essayait de tirer le plus d'avantages possibles seraient dignes d'une mise en scène sur un théâtre de la ville.

Après tout, pourquoi se donner tant de mal pour conserver une position éphémère?

POLYPHEMIE.



Encore un banquet à Québec: cette fois ce sera pour le gros Lapointe.

Va-t-on y inviter tant de ses électeurs qui crèvent de faim parce que les manufactures sont fermées?

Il y aura-t-il des élections, oui ou non? Mr. yes, no, perhaps King ne le sait pas encore.

L'organe de la coopérative à Caron dit que le bain annuel des moutons est une nécessité. Vaut-il nous faire croire que nos députés ne se lavent qu'une fois par an?

Pour se consoler eux-mêmes, les journaux rouges nous disent qu'en votant bleu, les électeurs de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas voulu appuyer les conservateurs d'Ottawa.

Auraient-ils dit la même chose des libéraux si ceux-ci avaient été victorieux dans les élections?

M. Fielding avait abandonné Laurier en 1917, il était conscriptionniste; il devint ministre sous King et le voilà gratifié d'une pension.

La Kommission diminuant le crime! Quel beau sujet de concours pour la sculpture.

La Presse nous parle de la somptueuse résidence de M. David, mais elle a oublié de nous dire si cette demeure possédait un beau peron.

D'un autre côté on nous affirme que M. David n'aimant pas le peron, l'a remplacé par une galerie.

King n'aime pas les écoles vétérinaires; croit-il que ses moutons ne seront jamais malades?

C'est beau l'économie: il est malheureux que ce soient les Canadiens Français qui la subissent.

David prêche un second baptême; est-il devenu anabaptiste??

C'est franc de s'abriter derrière l'autorité d'un prélat qui ne peut répondre.

Voilà donc l'Angleterre acculée à la protection ou aux subsides à l'industrie.

Plusieurs centaines de milliers de nouveaux chômeurs en Angleterre; cela veut dire plusieurs milliers de colons de plus à qui le gouvernement King aura à donner de l'ouvrage au détriment des Canadiens.

Sujet de tableau: après un banquet somptueux, cher aux ministres d'Ottawa, M. King en pyjama avec sa veillesse et son eau sucrée murmurant le traditionnel: enfin seul!

Il fallait aussi un parrain exotique pour un prénom barbare.

M. Baldwin qui veut la protection en Angleterre, n'est pas le même Baldwin qui veut le libre échange au Canada.

Il y a de la marge entre le député de Stansstead et le Premier Ministre anglais.

A l'inauguration du pont de Magog, L'Honorable ministre des Travaux publics cherchant dans ses notes, un auditeur s'écria: nous voilà sur Dardanelles car "Gallipoli" (Gallipault lit).

La hausse dans les prix du fromage est-elle en relation avec les députés qui veulent se caser??

Le cultivateur qui paie 20 dollars de freight pour vendre ses patates \$10 à la Coopérative à Caron, travaille pour réduire les déficits du C. M. P. C'est un patriote.

UN NOUVEAU MENSONGE

Le "Soleil" dit qu'aux prochaines élections générales pour Ottawa les conservateurs n'auront pour programme que "la haute protection contre laquelle Sir Wilfrid Laurier a gagné toutes ses élections jusqu'en 1911".

Le torchoir québécois commet sciemment un nouveau mensonge. Il n'a jamais été question de "haute protection" mais de maintenir la protection "telle qu'elle existait du temps de Sir Wilfrid Laurier". On sait que le gouvernement King a par trois fois diminué le tarif et que l'un des membres de son ministère a déclaré que "le glas de la protection était sonné".

Pour être juste la phrase du "Soleil" aurait dû se lire ainsi: "Les conservateurs auront pour programme la protection modérée telle qu'elle existait au temps de Sir Wilfrid Laurier et à l'abri de laquelle il a gagné toutes ses élections jusqu'à celles de 1911 qu'il perdit précisément pour s'être écarté de cette politique."

Le "Soleil" rectifiera-t-il? On peut assurer que non.

VERAX.

LES FETES NATIONALES

SOUVENIRS DE L'OUEST CANADIEN

Encore une fête nationale cette semaine suivant celle de la semaine dernière. Les uns trouvent que c'est bien, d'autres, les grincheux, trouvent que c'est trop.

Qu'il me soit permis de rappeler un souvenir rétrospectif de 20 années alors que j'habitais la Saskatchewan dans les environs du "Lac des Canards" et de "Batoche", deux localités célèbres par les batailles et livrées par les métis lors "du deuxième rébellion de Riel" en 1885. A cette époque un grand nombre de colons de diverses origines habitaient cette partie de la province et vivaient tous en bonne intelligence.

Le 24 juin tous se donnaient la main pour fêter la Saint-Jean-Baptiste, et dans les petites villes de Prince-Albert, Lac des Canards, Rosthern et autres, les bureaux, banques, etc., fermaient presque partout.

Après la messe et la procession arrêmentée de l'obligatoire mouton, il y avait des jeux l'après-midi, et comme de ce temps on n'avait inventé ni la tempérance ni la prohibition, une partie de la journée et surtout de la soirée de copieuses libations venaient réchauffer le patriotisme.

La fête reprenait de plus belle le jour de la Confédération; ensuite il fallait bien fêter le 4 juillet les nombreux Américains installés dans le pays, la même chose pour les Français le 14 et les Belges le 21, et enfin les Métis le 24. Le premier août les Hongrois célébraient leur fête et pour ne pas être en reste avec les autres, les Scandinaves fêtaient la leur le 10 et enfin les Ruthènes le 15; toujours avec accompagnement de chomages, jeux populaires et ingurgitations liquides.

Et toutes ces races, entre lesquelles ne s'élevaient jamais la moindre difficulté, se donnaient la main pour se fêter réciproquement les uns les autres. A ce temps on n'avait inventé ni les progressistes ni les bolchévistes et autres; l'Ouest était prospère et heureux et tous vivaient dans l'union et la concorde.

Notre conseil composé de quatre membres comprenait un Français de France, un Canadien-Français, un Hongrois et un Norvégien. Le secrétaire était un Anglais frais débarqué de Londres et enfin, il y avait un Belge qui remplissait les fonctions d'interprète officiel.

Les divers personnages habitant assez loin les uns des autres la réunion mensuelle du conseil se tenait à tour de rôle chez chacun d'eux, et après la séance, lorsque l'on quittait la conférence pour la circonstance, c'est-à-dire la salle de réunion pour la table du dîner, la meilleure gaité et la plus franche entente ne cessaient de régner parmi les membres de ce conseil cosmopolite.

M. FRANK BARNJUM.

M. Frank Barnjum qui s'est identifié depuis quelques années avec l'idée de la conservation de nos richesses forestières vient d'obtenir un siège conservateur à la législature de la Nouvelle-Ecosse.

Il écrivait dernièrement à un journal en protestant contre l'exportation de nos matières premières à l'étranger au lieu de leur fabrication dans le pays et il ajoutait ces paroles qu'il serait bon de méditer: "Les fils du Canada suivent la matière première en dehors du pays à un taux de près de 200,000 par an selon les rapports faits par le Parlement cette semaine."

CONTRE TOUS les ABUS et TOUTES les INIQUITES

LE MATIN

Parait tous les Samedis

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: Roger Maillet. Fondé en 1920. Journal d'avant-garde.

LE "MATIN" A PUBLIÉ DES ÉCRITS DE: Olivier Asselin; Louis Armand, Victor Barbeau, Camille Brière, Arthur Beauséjour, Alphonse Bessegard, Aldéric Blain, Auguste Boddard, Albert Boisjoli, Berthelot Brunet, Ernest E. Cinq-Mars, Edouard Chauvin, René Chopin, Mme Eve Côté, Joseph Duguay, Albert Dreu, G. de Fallon, Louis Francoeur, Englebert Gallée, A. L. Gareau, Léon Gauthier, Camille Houde, M.P.P.; Philippe Lafontaine, Armand Lavergne, K.C.; Henri LeTondeur, Dr. Albéric Marin, Paul Morin, Léo-Pol Morin, Isidore Nantais, Honoré Parent, Dr. Philippe Panneton, Marius Peladeau, Ubid Paquin, Fernand Préfontaine, Jean Ridde, Antoine Rivard, Albert Sylvestre, Léon Trépanier, Valdombre, Gaëtan Valois, E. C. Villemagne, etc.

ABONNEMENTS

MONTREAL: \$2.50 par année; six mois: \$1.50.— CANADA: \$2.00 par année; six mois: \$1.00.— ÉTRANGER: \$3.00 par année; six mois: \$1.50.

(Les abonnements courent du 15 ou du 1er de chaque mois.— Prière de joindre dix sous en timbres pour tout changement d'adresse.— Toute irrégularité dans le service postal réparée à nos frais.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper et à envoyer à M. l'administrateur du MATIN 1242, rue Saint-Denis, Montréal

Veillez m'inscrire pour un abonnement de (1)..... au "MATIN", à dater du..... Vous trouverez, sous ce pli, la somme de (2)..... en (3).....

NOM ET ADRESSE (écrire lisiblement).....

- (1) un an, six mois ou trois mois.
- (2) Montréal..... 1 an: \$2.50; 6 mois: \$1.50; 3 mois: 75c
- Canada..... 1 an: \$2.00; 6 mois: \$1.00; 3 mois: 60c
- (3) espèces, chèques, mandat.

LA KOMMISSION ANNONCE!

Si vous lisez "L'Événement" ou le "Devoir" vous avez pu voir une grande annonce-réclame, dans les numéros (Devoir) du 19 juin et (Événement) du 20 juin.

C'est notre commission qui attire sur sa gérance l'attention du public par ce nouveau mode, qui semble entré définitivement dans nos mœurs.

A l'instar des grandes compagnies qui, par l'annonce habilement faite, recherchent la faveur du public, la Commission des Liqueurs fait au moyen de cette annonce un plaidoyer "pro domo" dans lequel elle ressasse tous les arguments qu'elle a apportés, depuis sa fondation, et dont un simple examen fait voir toute l'inaïté et la tromperie.

Faisons-en quelques extraits pour pouvoir en mieux juger.

Voici son début:

"Après 4 ans d'adoption de la Loi des Liqueurs, la Province de Québec fait de réels progrès vers la tempérance.

"La Commission des Liqueurs a été créée en 1921:

"(a) Pour assurer la distribution des spiritueux avec modération.

"(b) Pour garantir aux consommateurs des produits de qualité à des prix raisonnables.

"(c) Pour combattre l'alcoolisme et diminuer la criminalité.

"(d) Pour faire disparaître les abus et donner à la vente des liqueurs un caractère d'honorabilité."

Voilà, résumé sous ces quatre chapitres, le bilan de l'oeuvre de la Commission depuis les quatre années qu'à duré son monopole, et rien de plus faux, de plus trompeur ne s'est étalé au grand jour de la publicité, sans nul doute, grassement payée, à même les fonds de la province.

L'effronterie de cette défense de sa gestion est d'autant plus palpable que tous ceux qui ayant, un tant soit peu suivi les débats de la Chambre et les séances du comité des comptes publics sur cette grave question, ont pu se rendre compte des faits avérés par les témoignages entendus et les pièces soumises. C'est tout le contraire de l'exacte vérité qui est mise devant le peuple de la province.

On nous parle de modération dans la distribution des spiritueux.

Est-ce par le règlement de "une bouteille à la fois" que cette modération s'exerce? Et cette modération n'est-elle pas simplement limitée par le pouvoir d'achat du consommateur.

Dans les villes où la Commission a installé ses débits d'alcool, le nombre des magasins est suffisant pour inonder toute la province de ce produit néfaste et chacun sait qu'aucun effort n'a été fait pour en diminuer la distribution. Si l'on a suffisamment de moyens on peut acheter tout et autant qu'on le veut.

C'est se moquer du public que de réclamer ainsi la modération comme résultat du travail de la Commission. C'est un mensonge que l'on croit pouvoir faire avaler aux consommateurs qui savent bien que c'est le contraire vers quoi tendent tous les efforts.

Quant aux produits de qualité, et de prix raisonnables, l'acheteur, depuis la substitution de l'Etat aux vendeurs autorisés, et surtout depuis l'enquête de la dernière session à la Législature, sait quels affreux mélanges ont été vendus et quels prix extraordinaires on a demandé pour une camelote qui pue l'empoisonnement à jet continu.

De quelle manière a-t-on combattu l'alcoolisme et diminué la criminalité?

Les archives de nos cours d'assises dans les grandes villes, montrent bien clairement combien de crimes, les uns découverts, les autres impunis jusqu'ici peuvent être retracés directement à l'usage immodéré de l'alcool débité sans surveillance et avec le seul objectif de la vente et du profit.

Se passe-t-il un seul jour, que nos journaux n'aient à relater des exploits de contrebandiers, des arrestations de vendeurs de poison, et quelques condamnations à de fortes amendes, fruits directs du monopole exercé par la Commission dont les hauts prix et les mauvais produits encouragent ce trafic honteux qui sape à sa base la moralité publique.

La taverne a pris la place de la buvette.

On se réclame de la volonté populaire et de l'action de l'autorité constituée? N'est-ce pas toujours une question de patronage exercé par une application sans vergogne de règlements dédictés par cette Commission.

On n'a qu'à se plier devant la volonté des maîtres de l'heure. Le monopole se transforme en tyrannie d'autant plus dangereuse qu'elle est plus occulte.

Et quel grand éclat de rire va accueillir cet avanté contenu dans la réclame de la Commission? "Jamais loi de tempérance n'a été observée aussi fidèlement et avec plus de respect."

Quelle abominable effronterie!

CAUSERIE MEDICALE

Peut-on maigrir à volonté?

Sans suivre l'exemple de cet humoriste qui divisait ses semblables en deux grandes classes, les "maigres" et les "gras", nous devons cependant reconnaître la vérité de cette observation et constater que si les "maigres" demandent à perdre de l'embonpoint, le seul désir des "gras" est de perdre la plus grande partie de leur panicule adipeuse. Décevante antithèse: ce qui pourrait faire le bonheur des uns constituant le malheur des autres!

Tout le monde sait avec quelle difficulté on arrive — encore pas toujours — à reprendre du poids à quiconque présente une maigreur habituelle ou a subi un amaigrissement après une maladie ou une secousse morale, par exemple. Mais la maigreur, si elle n'est pas excessive, n'est pas regardée comme une infirmité. N'est-elle pas de mode, suivant l'époque, au point de vue de l'esthétique vestimentaire féminine?

La maigreur est donc "bien portée", mais il n'en va pas de même avec l'obésité ou seulement l'embonpoint un peu trop développé. Cet état particulier à certaines personnes fait parfois le cauchemar de leur existence; car, outre ses inconvénients physiques nombreux, il entraîne une sorte de gêne morale, l'allure de l'obèse prêtant plutôt à rire. Et l'on sait combien nous sommes sensibles au ridicule!

L'obèse ou mieux le sujet trop gras souffre réellement de son infirmité qui lui procure maints désagréments. Les sécrétions grasses de la peau sont plus abondantes et partout où se trouvent des plis, le frottement des bourrelets provoque une irritation constante de ces régions aggravée par la macération de l'épiderme et la fermentation des sécrétions grasses. Il se forme une inflammation de l'épiderme et qui devient rouge et suintant, et dégageant une odeur nauséabonde, assez semblable à la sueur des pieds.

L'excès de graisse apporte une gêne plus ou moins marquée dans le fonctionnement de certains organes. Le coeur est certainement le viscére le plus affecté par la surcharge

graisseuse, qui provoque pour lui un surcroît de travail s'accompagnant de phénomènes douloureux, tels que palpitations, essoufflement rapide, arythmie et dilatation par suite de cet excès de travail.

Le foie est plus tolérant pour la graisse envahissante; mais la cellule hépatique finit par subir la dégénérescence graisseuse et le fonctionnement du foie devient insuffisant, d'où troubles circulatoires, intestinaux (fermentations) et de nutrition générale (apparition du diabète).

Enfin la couche de graisse ayant envahi la cavité abdominale et les divers segments du corps détermine l'obésité, véritable infirmité, compliquée généralement de troubles cardio-hépatiques. Aussi comprend-on que les sujets trop gras cherchent par tous les moyens à maigrir, par nécessité pour leur santé générale.

Et alors se pose la question: Est-il possible de maigrir à volonté? La réponse est affirmative si l'on n'entend pas la première partie du problème. Elle reste dubitative pour la seconde. Mais il faut bien savoir que, pour maigrir convenablement, il faut suivre un régime de vie sévère, tant au point de vue alimentaire qu'au point de vue hygiène et exercices physiques. Car le sujet trop gras doit tout faire pour arriver à brûler son excès de graisse.

Suivant le professeur Lemoine, tous les régimes alimentaires sont basés sur ces trois principes: 1. absorber le moins possible de boissons; 2. interdire l'usage des aliments capables de fournir de la graisse: corps gras, sucres; 3. permettre de manger les autres aliments en petite quantité.

A point de vue hygiénique: prendre des bains tièdes suivis de frictions aromatiques; se livrer chaque jour à un exercice régulier (marche, bicyclette, chasse, canotage, etc.) mais non excessif. "Faire de la culture physique avec persévérance."

Compléter ce traitement par des purgations fréquentes.

Au prix d'un tel régime, on doit maigrir à volonté, à condition, toutefois, de ne pas interrompre les prescriptions et de ne pas perdre patience. Docteur E.

M. FIELDING

Le vote d'une pension à M. Fielding lui permet de se retirer et l'on s'attend à sa démission prochaine. Son successeur serait M. Robb, le ministre intérimaire actuel, en quel cas, il faudrait donner un successeur à M. Robb, au ministre de l'immigration.

M. Copp, Secrétaire d'Etat, désire se retirer de la politique et il serait nommé juge aussitôt que l'un des juges actuels du Nouveau-Brunswick, qui est très âgé, démissionnera.

L'on prétend que l'hon. M. Graham qui dépasse la soixantaine, aspire au repos lui aussi, et qu'il souhaite le poste de ministre à Washington. On le considère bien compétent pour le poste, mais c'est un orateur populaire très effectif et l'on insiste pour le garder dans le cabinet.

Toutes ces prévisions sont cependant sujettes aux aléas de la politique et même, affirme-t-on en certains quartiers à certaines combinaisons en voie d'élaboration. (L'Action Catholique).

LES PROCHAINES NOMINATIONS

La prorogation des Chambres n'apporte guère de certitude quant aux élections générales.

Tous les députés de la province de Québec en veulent, tandis que ceux des autres provinces hésitent beaucoup.

L'on croit généralement que l'état de la récolte sera le facteur déterminant dans la décision du cabinet.

CIGARETTES DERBY

QUALITE ET ECONOMIE

10¢ LE PAQUET

Les ministres vont se reposer quelque temps, dit-on, avant de faire certaines nominations qui s'imposent.

Il semble entendu que M. Boivin, député de Shefford, ira à la Commission des Chemins de Fer; que M. Ethier, député des Deux-Montagnes succédera au juge Leboeuf qui vient de se retirer de la Cour de Circuit de Montréal, et que M. McMaster sera nommé pour remplacer le juge McLenan, décédé récemment à Montréal.

Quant aux vacances dans la représentation de Québec au Sénat, il est possible qu'elles ne soient pas remplies avant quelque temps, mais le choix de M. Georges Parent semble relativement certain. (L'Action Catholique)

Dans les Années Avancées

Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continu de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est supplantée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

Les quatre moyens d'aider LE MATIN

N'oubliez pas que LE MATIN n'accepte les subsides d'aucune clique, d'aucune société financière intéressée à endormir l'opinion publique. Il a besoin pour vivre, d'une clientèle honnête, nombreuse et désintéressée.

Vous pouvez l'aider de quatre manières:

- 1° — Par la propagande.**
Lisez le MATIN en tramway, en chemin de fer, partout.
Portez-le dans votre poche, "le titre en dehors".
Faites-le lire à vos amis non abonnés, chaque fois qu'il publie un article susceptible de les intéresser.
Dites partout tout le bien que vous pouvez en penser.
- 2° — Par l'abonnement.**
Abonnez-vous au MATIN!
Faites abonner vos amis au MATIN.
- 3° — Par les commandes d'impression.**
Apportez au MATIN tous vos travaux de ville: lettres, enveloppes, factures, cartes d'affaires, billets, reçus, etc.
Faites imprimer au MATIN les factums des causes dans lesquelles vous êtes parties, les rapports et les programmes des fêtes que vous organisez.
Faites envoyer au MATIN les impressions des sociétés et compagnies où vous êtes intéressés, des municipalités, commissions scolaires, fabriques d'églises et autres corps publics où vous exercez votre influence.
- 4° — Par l'annonce.**
Annoncez vos produits dans le MATIN: votre annonce y sera VUE et lue par une clientèle de choix.
Faites publier dans le MATIN les annonces judiciaires, les avis légaux, etc.
Faites accorder au MATIN les annonces des industries et corporations dont vous faites partie.
Achetez de préférence chez les marchands qui annoncent dans le MATIN.
Mentionnez l'annonce du MATIN quand vous achetez chez les annonceurs.

TOUT HOMME QUI SE PRETEND BIEN INFORME DOIT LIRE

"L'ILLUSTRATION"

LE PLUS GRAND MAGASIN ILLUSTRE DE FRANCE

En vente à Montréal dans tous les bons dépôts de journaux.

AVOCATS

Tél. Main 5228.

50, Ouest, rue Notre-Dame, Immeuble Duluth, Chambre 21.

BLAIN & FAUTEUX

AVOCATS

Tél. Clairval 2889-J

7ème Avenue, Rosemont

Jean Fauteux, L.L.B., Rés. 5426, St-Denis, Tél. Calumet 0799-W.

Albéric Blain, L.L.B., Rés. 6848

Montréal

Téléphone Main 7693

J.-A. BEAULIEU, C.R.

AVOCAT

50, RUE NOTRE-DAME, OUEST

Edifice "Duluth", Chambre 42

MONTREAL

Salluste Lavery, B.C.L.

Maurice Demers, L.L.L.

LAVERY & DEMERS

Avocats et Procureurs.

19, ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone: MAin 4472.

Cable adresse: "Salluste".

CHARLES H. BERARD

B. Sc., L.L.L.

AVOCAT

30 St-Jacques Chambre 42

Tél. MAIN 0295

Hon. Rodolphe MONTY, C.F., C.R.

Alfred Duranleau, C.R.

H. S. Ross, C.R.

Eugène R. Angers.

J. C. Martinsson.

MONTY, DURANLEAU, ROSS & ANGERS

AVOCATS

SUITE: 80 ST-JACQUES

TELEPHONE MAIN 140

Téléphone Main 295

L. Conrad Pelletier, c.r.

AVOCAT

ancien Bâtonnier

30 RUE ST-JACQUES, Ch. 42

MONTREAL

NOTAIRES

JOSEPH L. GIROUARD

NOTAIRE

35 RUE ST-JACQUES

Tél. Main 5030

Téléphone MAIN 4018

P. E. BLONDIN

NOTAIRE

Edifice "Montreal Light, Heat"

83 CRAIG OUEST

ARCHITECTES

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Main 1238. Chambre 605

R. BURELLE

Liquidateur — Comptable

Courcier.

71A ST-JACQUES, Montréal

Étampes en caoutchouc DE TOUTS GENRES

A. DEROME ET Cie

20 et 22 Notre-Dame (Est)

Téléphone: Main 4679 Montréal

CONNAISSEZ-VOUS LE CHOCOLAT

MARTOUGIN?

Tél. Uptown 8933

FINE, 'Le Fleuriste'

Bouquets pour mariages et réceptions.

Tributs floraux à bref délai

637 rue STE-CATHERINE O. MONTREAL

L'AGENT PRINCIPAL de notre EXISTENCE

Vous n'êtes jamais trop PRUDENT pour votre Vie.

L'ORGANE le plus SENSIBLE, le plus PRECIEUX.

Le PRIX de vos VERRES comprend l'EXAMEN SCIENTIFIQUE de vos YEUX, \$3.00 à \$9.00 complet, avec une garantie.

TAIT-FAVREAU

LIMITEE

L. FAVREAU, Opticien, Optométriste, Spécialiste

197 Ste-Catherine Est

TEL. EST 7377

PHARMACIES MODELES

GOYER

184-186 rue Ste-Catherine Est

Tél. Est 4940-4275

700 rue Ste-Catherine Est

Tél. Est 3268-4698

MONTREAL.

DOCTEURS

Téléphone Est 7580.

Dr J. M. E. Prevost

Ex-décoré des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York

Pendant quatre ans dans les Hôpitaux Militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes.

HEURES DE BUREAU:

10 heures A. M. à 8 heures P. M.

34 Rue Hutchison

Près Sherbrooke Montréal

Dr. Philippe Panneton

OCULISTE et AURISTE

Ex-assistant, Fondation Ophtalmologique Rothschild. — Ex-assistant-bénévole, Hôpital Boucicault. — Ex-médecin consultant, Hôpital St-Louis, Paris. — Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.

188 ST-DENIS Tél. Est 222

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC

La Modération dans la Vente des Liqueurs

L'exécution de la Loi des Liqueurs de Québec s'inspire de l'esprit de modération des auteurs de cette bienfaisante et courageuse législation

DANS les 1,500 municipalités de la province, la Commission a actuellement 90 magasins dont: 71 dans la ville et le district de Montréal, 19 dans la ville et le district de Québec. Aucun nouveau magasin n'est ouvert dans une municipalité où la prohibition est en vigueur. Le sentiment local est respecté.

Les heures de vente ont été réduites au minimum (9 heures pour 5 jours de la semaine et 4 heures pour le samedi), et ce règlement n'a jamais subi la plus légère infraction. Aucune vente n'est permise dans les magasins le dimanche et les jours de fête légale ou d'obligation.

La loi oblige les consommateurs à n'acheter qu'une bouteille de spiritueux à la fois, mais la Commission a décrété par un règlement qu'un consommateur ne peut acheter qu'une seule bouteille par jour.

Les magasins sont gérés par des hommes d'affaires compétents avec une surintendance rigide. Le personnel est choisi et se compose d'employés courtois et observateurs sévères de la loi. Une inspection minutieuse des magasins est faite régulièrement. Jamais une plainte n'est venue à la Commission sur la façon dont le public est servi.

Cette organisation, qui est le fruit d'un travail opiniâtre, a été comparée à celle du C.P.R. et de nos plus belles institutions.

La "Presse", de Montréal, dans un article disait: "L'impression d'ensemble qui se dégage de la visite des immenses établissements de la Commission des Liqueurs, est des plus favorables. On a la sensation d'être en présence d'un organisme extrêmement bien imaginé et qui fonctionne sans à-coups et sans heurts, donnant le maximum de résultats".

DÈS 1922, un seul et unique règlement, après la mise en opération de la Loi des Liqueurs, la province de Québec commençait à recevoir des témoignages sur l'excellence de sa loi de tempérance et sur la perfection de sa mise en opération. Citons celui-ci:

(Par George McAdam, rédacteur au "New York Times", le 30 avril 1922)

"La province de Québec a confiance qu'elle a solutionné le problème des boissons enivrantes. Elle a fait l'essai de lois de prohibition qui lui ont amené une augmentation de la consommation des liqueurs; le progrès de l'ivrognerie et de ses terribles conséquences. Elle a essayé ensuite une loi de tempérance. Cette législation est en opération depuis un an. Malgré les conditions difficiles des débuts de l'application de la loi, ses auteurs enregistrent un succès merveilleux".

Nous recevons la circulaire suivante:

THE BRAZEN ATHOLSTAN AGAIN

To the Editor of Le Matin:—
 Sir,—Recently in Le Matin I dealt with a text, "It pays", in relation to the Quebec liquor law, a Government monopoly. I described the attitude of the English press of Montreal in relation to it and other forms of Government Ownership. I told how existing monopoly was nurtured, on the one hand; and private railway monopoly striven for, on the other.

I especially mentioned The Star in that letter in regard to its lack of honest utterance; its consistency in its striving for the personal gain of the proprietor.

I have another instance in view, which even more strikingly illustrates the absolutely disreputable purposes of the paper named, how its policy is largely guided; so as to profit the titled owner—a title conferred which in the main, put an end to things of that sort in Canada. That was a subject worth dealing with in extenso.

In March, 1914, it was the turn of an English-speaking Mayor in Montreal. Major George Washington Stephens, a capable and representative citizen, was put in nomination. So was Mederic Martin. Major Stephens is now the Anglo-Canadian representative in the Saar coalfields of Germany.

Against him the Montreal Star then turned its guns. Why? Sir Hugh Graham, at that time, was desirous of seeing through the Montreal City iniquitous tramway franchise, in which he had personal ends to serve.

The course followed by the English press of the city then, with the exception of the Daily Mail, of which I was the editor and part proprietor, was the most complete form of an invitation to our French-Canadian citizens to elect Mr. Martin, who won the fight. I think I am within the mark when I say that this gentleman developed into a civic pest, just as the Mail had pointed out would be the case. His relations with the tramways crowd need not be recalled. He tagged about at the coattails of Hon. J. L. Perron, who is now the head of the Government Squanderband in connection with the Quebec highway system; who leads the Taschereau Government to destruction, despite an "Incomprehensible Opposition."

The citizens of Montreal at the moment—French and English-speaking alike—are desirous that Judge Coderre's findings, after the police investigation, shall receive proper consideration. How does Baron Atholstan of The Star view the matter? He coolly passes the buck, in honeyed words to the French-Canadian citizens. He belies the record, and ignores the advice which he and his ever-prosperous paper had so lavishly and dishonestly given to its readers in 1914. He forgets his responsibility in connection with bringing about the almost unspeakable conditions—which have existed in Montreal for the past ten years.

The feeling of powerlessness is especially felt by the English section of the community. In this metropolis of Canada the English-speaking ratepayers are in the minority (says Baron Atholstan in The Star.) Our French fellow citizens OVERHELM us (mark that word) by nearly four to one. It is natural, therefore, that the burden of the government of this city should fall upon the French.

In order to find a parallel to this utterance one could aptly quote the words of Pontius Pilate, when he washed his hands of the responsibility which ended in the tragedy of Golgotha!

There was a time (further says the Baron) when, by arrangement, the English-speaking voters of Montreal were allowed a voice in the choice of the mayor of the city by rotation with their French-speaking fellow-citizens. This arrangement has fallen into abeyance and the courtesy then extended to the English voters is no longer enjoyed.

On reading this, it would appear that the Noble Lord has forgotten that Star delivery carts were emptied of Stars, which were burned on Dominion Square, because of his own part in campaigning for the withdrawal of "the courtesy." Assuredly he has forgotten, for he further says:

It was a matter of concession and of favour, and the majority were perfectly within their rights in abrogating the arrangement. . . . I would further invite the readers of Le Matin to observe, through the following utterances of the Baron in The Star how he seeks to pile the responsibility upon the French-Canadian voters of Montreal—as if, indeed, they were a lot of monkeys, with whom he had finished, after they had rescued his chesnuts from the red-hot coals:—

Nevertheless when this arrangement ceased, its abandonment imposed new and greater responsibilities upon the French-speaking voters.

There is cunning satire and cynicism as concomitants of the further Atholstanian review of present-day responsibilities:—

While with innate French courtesy the Mayor and aldermen may be expected to receive with the most profound consideration any representation made to them by the leading English organizations, the initiation and prosecution of action to remedy any undesirable condition must rest with the French section. It cannot enjoy control of elections without bearing the full share of responsibility.

I think, Mr. Editor, the monumental dishonesty of such an utterance is hard to parallel. "The courtesy then extended to the English voters is no longer enjoyed?"—rather is it, that an English speaking Mayor of Montreal is a relic of the past, largely because Sir Hugh Graham of The Star, even more so, under the circumstances, than the French-Canadian, willed it so, in order to get into the tramways scandal, as he did, up to the neck. He knew better.

But I doubt if the French-Canadian voters, taking their cue from him as many of them doubtless did, were cognizant of what the election of Martin

at the time entailed. The French-Canadian now know. They have sent Mederic Martin the large and juicy rapsberry.

The people of Montreal, as in other places, have short memories. It will hardly be contended however, that Baron Atholstan has forgotten his treacherous and deceit.

Yet it remains for The Star to indecently resurrect the point of responsibility of a disinterested and detached commentator. It is dealt with as if Lord Atholstan's responsibility were not as pronounced today, as was his double-dealing and disgraceful disregard of public interest, in that period when English mayoralty understandings in Montreal were changed, largely to forward a pet project of the proprietor of The Star.

And, so, today the Baron washes his hands of all of the dirty mess, which has literally overpowered Montreal, after having sprung up, like poisonous fungi, during the regime of ex-Mayor Martin, whose elevation to the chief magistracy was largely due to intrigues, hatched in The Star office and at Quebec, and through which the selfish proclivities of the proprietor of The Star were forwarded.

Again: It pays! It pays!! It pays!!! But does it pay, after all!

Have we not the word of a man, who spoke out of the fullness of his own experience—Sir Francis Bacon, Lord Verulam—"that the winding and crooked courses are as the goings of the serpent, which goeth basely upon its belly and not upon the feet. There is no vice that doth so cover a man with shame, as to be found false and perfidious?"

And one almost as wise has said that those most surely work its verdict upon time whose offences do not fall under the law of man, or the statutes of the land.

Brenton A. MACNAB.

Montreal, May 19, 1925.

"LA LIBRE PAROLE ?"

The Editor: Le Matin, Montreal
 Dear Sir,—I beg to enclose you a copy of an article, sent you for publication over four weeks ago, and following the lines of my previous communications to your paper. It was rejected by you without any explanation, and then only received after a week's delay. I am sure that both public interest and the proper position of the French-Canadian citizens is conserved by the expression of my views as against those of the Star, which very unfairly seeks to place blame elsewhere, which it properly shares.

Yours very truly
Brenton A. MACNAB
211 Wilson Ave., Montreal. June 23, 1925

UN OUBLI

Lors d'une récente excursion de colonisation dans l'Abitibi, le Révérend Abbé G. Biledeau écrit certains articles pour relater son voyage. Il passa sous silence quatre des plus importantes paroisses de la région quoiqu'il les eût visitées.

Un "colon" écrit à un journal de Québec pour protester contre cet oubli (?) et conclut: "Je vous bien croire qu'il n'y a eu aucune "préméditation malicieuse dans cet oubli. Je le concède de bonne grâce. Mais il y en aura toujours pour dire: où a-t-il pu être "renseignements? Ou encore: Les lui a-t-on "fourmis tout cuisinés?"

Il y a là-dedans une coïncidence qui semble donner raison à certains grincheux (il s'en trouve toujours) qui y voient la conspiration du silence établie en système contre certains endroits qui, en une circonstance importante, ont montré trop d'esprit d'indépendance.

Si M. Authier, M.P.P., voulait se donner la peine de nous renseigner et de nous donner des détails, il le ferait facilement.

Mais cela confirme une thèse que nous avons déjà soutenue plusieurs fois, que la plupart des articles soit-disant en faveur de la colonisation, ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits. (Ce n'est qu'un point de vue du lecteur, car au point de vue de l'écrivain ils valent beaucoup plus et lui rapportent toujours un joli denier.

La plupart de ces articles sont intéressés, car les renseignements, reçus souvent de bonne foi, proviennent de gens qui désirent "bonifier" certains endroits où on ignore d'autres.

Nous le répétons une fois encore, le gouvernement devrait diminuer dans son budget ses dépenses des publicités et donner plutôt des octrois aux compagnies de transports pour que celles-ci donnent des "passez" gratuites pour aller visiter les endroits de colonisation. La chose se faisait du reste avec succès il y a 20 ans au point de vue de l'écrivain il y a Lac St-Jean. Cette politique avait permis de doubler en quelques années la population au Lac St-Jean.

Mais le gouvernement ne le fera pas il y a trop d'intéressés à continuer à compiler des renseignements et à les réunir pour en faire un article qui les paie en bel argent sonnante.

Colonisateurs.

N.B.—Tout ce que nous disons n's'applique pas à M. l'abbé Biledeau, que nous avons l'honneur de connaître. Nous savons qu'il a été de bonne foi en écrivant et que ses écrits ne lui ont pas rapporté un sou.

Un loyer annuel d'un grain d'orge

Curieuse transaction relevée dans les archives du ministère de l'Intérieur

De nos jours, il arrive fréquemment de lire dans un contrat de vente ou de location de propriétés les mots "pour la somme d'un dollar", employés pour désigner le prix nominal que comporte la transaction. Des recherches effectuées récemment parmi les vieux documents conservés dans les archives du Service des Terres de l'Ordonnance, de l'Armature et des Chemins de fer, ministère de l'Intérieur, ont mis à jour un contrat qui comporte un curieux prix nominal. Il s'agit d'un bail émis sous l'autorité de la province du Haut-Canada en 1836 et contenant la stipulation suivante: "pour et durant le terme de trente années, moyennant un loyer annuel d'un grain d'orge". Anciennement, on se servait habituellement de l'expression "un grain de poivre" pour désigner le prix nominal, mais le cas dont nous venons de parler est le premier où l'on ait trouvé les mots "un grain d'orge" employés dans le même but.

L'offensive Protectionniste.

(Suite de la 1ère page)

données, dont cinq portaient l'inscription "à vendre". Il ajoute que les statistiques établies, par ailleurs, que 30% des terres du Canada sont aujourd'hui à vendre, cela grâce à l'instabilité de notre politique économique actuelle.

Grâce à notre tarif désavantageux avec nos voisins, nous avons importé des Etats-Unis en 1924 pour la somme de \$896,000,000 de produits divers alors que pour \$7,000,000 au moins de ces produits eussent pu être fabriqués ici. Les récentes défaites libérales dans la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard, l'Ontario, la Saskatchewan, sont un signe des temps.

PREFERENCE BRITANNIQUE

M. Monty montre combien cette préférence de 50% de M. King a été nuisible aux industries. Il n'est pas hostile à l'Angleterre mais il veut une politique de "donnant donnant" il ne veut pas que l'Angleterre et sous son couvert les autres pays viennent faire concurrence à nos nationaux.

LE PROGRAMME CONSERVATEUR

Le programme comporte les points suivants: 1a. tarif de protection; 2o. conservation de nos ressources naturelles; 3o. création immédiate d'une commission permanente du tarif; 4o. ouverture également immédiate de marchés aux produits canadiens; 5o. aide urgente aux provinces de l'ouest ainsi qu'aux provinces maritimes.

L'orateur reçoit une vibrante ovation en remerciant son siège

M. NAPOLEON GARCEAU

de Drummondville, ancien député du collège St-Laurent, est fier de se retrouver aujourd'hui au milieu de ses amis.

Il montre les méfaits de la politique tarifaire de M. King et demande à tous les bons citoyens de se grouper autour de l'hon. M. Monty et de ses lieutenants.

M. ALFRED MATHIEU

Dans un de ses discours à l'emporte pièce dont il a le secret, se déclare en faveur de la protection. Il déclare que tous les ouvriers sont intéressés dans la question.

Il fait appel aux dames qui sont les premières à souffrir si les maris ne travaillent pas.

M. KING ET M. MEIGHEN

M. Meighen n'a qu'une parole, oui ou non. Mais M. King en a plusieurs oui et non, peut-être. Je suis en faveur d'un homme franc et j'engage mes amis les ouvriers à étudier sérieusement la situation.

M. L. J. GAUTHIER

Il commence par reprocher au "Canada" et autres journaux salariés de l'injurier et il dit que cela ne l'empêchera pas de faire son devoir.

LE TRAITE AVEC L'AUSTRALIE

D'après M. King, s'adressant aux progressistes pour obtenir un vote favorable, ce traité n'affectera pas l'ouest mais affectera tout au plus Montréal. Chaque fois que M. King reste à du sacrifier quelque chose pour amadou l'ouest, c'est la province de Québec qui a écopé.

EXTRAVAGANCES ET RESULTATS

L'orateur traite de plusieurs sujets d'actualité et montre les extravagances du parti au pouvoir.

Il dit que plus de 84,000 paires de chaussures allemandes écrient dans la douane de Montréal en janvier de cette année.

Il reproche au gouvernement King d'avoir sapé à sa base le système de gouvernement démocratique du pays.

Pendant que le peuple souffre les ministres banquetent et dansent.

Après une dernière adresse aux "aboyeurs du parti rouge" l'orateur termine au milieu des applaudissements unanimes.

L'HON ANDRE FAUTEUX

L'hon. André Fauteux rappelle que le 6 septembre 1883, sir Adolphe Chapleau, dans une grande assemblée tenue précisément à St-Laurent, disait qu'administrer un pays était l'art de gouverner le peuple de façon à faire naître l'harmonie et le progrès. La réalisation de ce noble idéal politique ne sera possible qu'avec une politique économique stable qui protégera les intérêts du cultivateur, de l'ouvrier, du marchand et de l'industriel. L'orateur a invité ses auditeurs à faire preuve d'indépendance d'esprit et à aimer leur pays avant leur parti lorsqu'il s'agit de voter aux prochaines élections.

Après un vote de remerciement au président, l'assemblée est levée au milieu du plus grand enthousiasme.

Dimanche prochain, 5 juillet, l'offensive se poursuivra à St-Lin.

LE PNEU CREVE

Le pneu de cette bicyclette
 Par un caillou fut éraflé
 Car le courreur à l'avenglette
 Avait ce jour-là pédalé

Et la légère meurtrissure
 D'un bras se fit cauchemars
 Dans une marche invisible et sûre
 A creusé lentement un trou.

Son sir comprimé sur la route
 Petit à petit s'est sauvé
 Personne encore ne s'en doute;
 N'y touchez pas, il est crevé

Ainsi le pantin politique
 Fut frappé d'un coup de torcheur
 Du torcheur en chef de la clique;
 Personne encor ne peut le voir,

Depuis lors à chaque minute
 Il penche de plus en plus bas;
 Car il s'apprête à la culbute:
 Il est brisé, n'y touchez pas.

MANIGO.

BAISSE DE 10 POUCES DIT LE

Dr M. HERSEY

Le Dr Milton Hersey, l'un des commissaires du port de Montréal, a démenti la déclaration faite au sénat la semaine dernière, à savoir que le niveau du Saint-Laurent à Montréal avait baissé de cinq pieds depuis l'année dernière.

"La différence de niveau, a affirmé le Dr Hersey, est de dix pouces. Personne plus que les commissaires du port de Montréal n'est en mesure de constater l'effet du détournement des eaux des Grands Lacs par la ville de Chicago, détournement qui amène une baisse du niveau dans le port de Montréal.

"Ce que l'on a dit au sénat, c'est-à-dire que la profondeur de l'eau le 18 juin était de 31 pieds, alors qu'elle était de 36 il y a un an, n'est pas exact. Le niveau était de 32 pieds et 3 pouces le 18 juin et à la même date l'an dernier il était de 33 pieds et un pouce."

Une lettre de l'Hon. M. Monty

A l'éditeur de la "Gazette".

Cher Monsieur,
 Mon attention a été attirée sur une lettre publiée il y a quelques jours dans votre estimable journal par un correspondant qui signe "J. B." et qui prétend avoir été tout particulièrement étonné de la position que j'ai prise publiquement, à propos de la préférence britannique ou pour parler plus clairement britannique ou pour parler plus clairement à propos d'une protection adéquate pour les industries canadiennes.

D'un autre côté je dois dire que ce monsieur avait eu la courtoisie de m'envoyer une copie de la lettre qu'il envoyait à la "Gazette" et je lui en suis reconnaissant.

Je me proposais de l'en remercier quoique je n'eusse pas l'intention à cause du manque de temps, de faire une polémique en dehors de la campagne que j'ai entreprise avec mes amis à travers toute la province. Mais la publication de cet article avait échappé à ma connaissance jusqu'à ce qu'un ami après l'avoir lu me montra votre bienveillant commentaire de notre assemblée de Québec et me dit que J. B. devait avoir là sa réponse.

Cependant je dois, il me semble, quelques mots de plus à un "qui fut toute sa vie conservateur par conviction et caractère".

Non que je voudrais entreprendre de couvrir tous les points touchés par J. B., cela prendrait trop de temps et de papier; mais je voudrais simplement rappeler à votre correspondant que toute notre discussion sur la politique tarifaire au Canada n'est pas exclusivement confinée à la préférence britannique; elle couvre le vaste champ de ce grand sujet qui s'appelle la politique nationale. Elle n'est pas confinée non plus, comme certains poussent le peuple à le croire, à se dire en faveur d'un tarif élevé ou contre un tarif plus bas. Nous voulons la protection des industries canadiennes et de ceux qui en dépendent et nous voulons entreprendre de montrer que la cause de la crise qui sévit actuellement dans les affaires de ce pays doit être attribuée aux fausses théories du gouvernement actuellement au pouvoir à Ottawa. Et, en vérité, la chose est très aisée.

Rendre à la protection par un tarif adéquat ce n'est rien autre que de créer d'équales conditions pour les producteurs étrangers et canadiens sur les marchés domestiques.

Et il est un fait acquis à l'histoire que la nation canadienne a été établie sur ce principe, qu'elle a prospéré lorsqu'elle l'a suivi et qu'elle a rencontré le désastre lorsque des théoriciens ont réussi à en écarter le peuple de ce pays. Le régime Mackenzie-King en est un flagrant exemple.

Mais "l'égalité des conditions" ne souffre pas d'exception et il est indifférent au producteur canadien d'être ruiné par l'Amérique ou l'Angleterre. Pour le moment la ruine vient des deux côtés nonobstant le fait que J. B. a tant de peine à trouver une paire de chaussures anglaises chez les détaillants de Montréal. Le fait que 2,800 établissements industriels ont dû fermer leurs portes et que les faillites augmentent est une preuve pour M. J. B. que la crise ne sévit pas seulement sur les chaussures et les lainages mais qu'il y a plusieurs causes à nos souffrances.

Je dois dire en passant que c'est un pauvre argument sur la question de loyauté que celle de la préférence britannique. La loyauté sera sur une pauvre base si on ne peut la mesurer qu'au nombre des manufactures canadiennes fermées pour la conserver.

Où est le déloyauté si l'on prêche une préférence en harmonie avec les intérêts canadiens?

Notre situation commerciale vis-à-vis des Etats-Unis n'a pas besoin du tout d'être discutée, les faits parlent par eux-mêmes.

Une muraille tarifaire élevée deux fois en un an ruine notre industrie et notre agriculture. Ce tarif chasse du pays par milliers tous les mois nos compatriotes nés au pays et les force à émigrer sous un ciel étranger pour trouver le pain quotidien.

Et quand M. J. B. demande une "direction" si ce n'est un "chef", il peut se rappeler ce que le parti conservateur a fait sous ce rapport ou plutôt lorsqu'en 1921 on mit de côté la vieille politique de protection pour ce qui paraissait être la solide plateforme libérale de 1919 et qui devint moins que rien dans les mains d'un Premier Ministre sans expérience.

Cette politique fut réaffirmée en termes non équivoques par le chef conservateur à la Chambre des Communes il y a quelques semaines. Nous notons ces points principaux:

1. Tarif permanent plus élevé et préférence britannique là où ne sont pas affectés les intérêts canadiens;
 2. Création d'une commission du tarif pour étudier les problèmes tarifaires et empêcher l'exploitation du peuple.

Nous ne demandons rien autre mais nous demandons cela.

Quel est le vrai Canadien, qui soit de longue date libéral ou conservateur qui ne voudrait pas rencontrer des hommes de bonne volonté sur ce terrain commun du bien-être de la nation.

Les uns soulèvent seulement des questions de personnes et M. J. B. paraît être un de ceux-là et, nouveau Warwick, il paraît disposé, comme le dit un journal de Toronto, à couronner une nouvelle figure dans la vie politique canadienne.

Sir John Macdonald répondit un jour à cette même question en disant: "Vous devez changer le gouvernement." Aujourd'hui cette réponse est encore la même et nous admettons que cette éventualité ne viendra jamais trop vite.

RODOLPHE MONTY.

Montréal, 27 juin 1925.

UNE ECHELLE A DIX-HUIT DEGRES

Le degré d'intelligence des différents peuples

Les savants américains de tout ordre et de toute valeur procèdent depuis quelque temps à des enquêtes, à des recherches et font des découvertes dont quelques-unes sont vraiment intéressantes, merveilleuses, et dont les autres sont, tout au moins, curieuses et quelque peu paradoxales pour ne pas dire saugrenues.

Il y a quelque temps on a eu l'idée en Amérique d'établir le degré d'intelligence des enfants des deux sexes qui fréquentent les écoles. Et les pauvres petits — les petites aussi — d'un grand nombre d'écoles ont été soumis à un examen minutieux qui ne les amusait certainement pas. Tout de même c'était là une petite opération. La grande opération, l'opération colossale, ce fut de "grader" l'intelligence des adultes, l'intelligence des différents peuples du monde entier. On conçoit aisément les difficultés que présente un travail de ce genre devant lequel reculerait avec épouvante tous les dieux et les demi-dieux de l'antiquité, y compris Hercule, malgré ses douze exploits légendaires. Eh bien, ce travail qui a commencé pendant la guerre mondiale, vient d'être terminé; ou plutôt on en a publié les résultats récemment.

Comment est-on parvenu à mesurer, à peser, pour ainsi dire, la somme d'intelligence que contient le crâne des individus appartenant aux différents peuples qui habitent la terre? Nos savants américains répondent à cette question. "Pourquoi, disent-ils, sortir des frontières des Etats-Unis? Est-ce que le peuple américain n'est pas composé de presque toutes les races de l'univers? Nous n'avions qu'à étudier les représentants des différentes races chez nous..." Et, en effet, on procéda à un examen en Amérique même. Mais comment? De la façon la plus extraordinaire, la plus bizarre. On a examiné au cours de la guerre mondiale, 116,000 soldats américains, dont 81,000 étaient nés en Amérique, 12,000 nés à l'étranger, et 23,000 noirs. Les résultats de ce travail ont été publiés en un gros volume, par l'Académie nationale des sciences, et c'est M. Carl Brigham, docteur professeur de psychologie à l'Université de Princeton, qui a été chargé d'analyser ce livre et de donner les tableaux représentant le degré d'intelligence des différentes races de l'univers.

Les personnes chargées de ce travail ont trouvé 18 races qui composent le peuple américain et M. Brigham a dressé une liste, une échelle de 18 degrés. Parmi ces 18 races il cite... des Turcs! Ou les a-t-il trouvés? Il n'y a pas de Turcs aux Etats-Unis et il n'y a pas d'Américains descendant de Turcs qui aient émigré en Amérique. M. Brigham commet ici l'erreur, commune à beaucoup qui qualifient de Turcs — les chrétiens originaires de Turquie — Grecs, Arméniens, Syriens, Levantins catholiques. Et, par contre, M. Brigham a oublié les Français. Sur la liste des 18 races il n'y a pas de numéro représentant le degré d'intelligence des Français. Est-ce un oubli, est-ce une erreur?

Cette échelle de 18 degrés est curieuse, superlativement curieuse, et c'est son seul mérite. M. Brigham a trouvé ce la palme pour l'intelligence appartient à l'Anglais et il le place au No 1. C'est l'Ecosse qui vient tout de suite après. Puis le Hollandais, l'Allemand, l'Américain (blanc) vient cinquième. Puis le Danois, le Canadien, le Suédois, etc. L'Américain (noir) vient dernier, No 18. M. Brigham place l'Italien 16e et le Polonais 17e, un degré au-dessus du noir. Les Polonais et les Italiens protesteront certainement, avec indignation et raison.

M. Brigham ajoute qu'il n'a pas été tenu compte du degré d'instruction des soldats soumis à l'examen. Plusieurs de ces soldats étaient absolument illettrés. D'autres ne savaient pas l'anglais. M. Brigham se lamenta et se désola de la décadence de l'intelligence de l'Américain.

Les conclusions de M. Brigham ont produit une certaine sensation en Amérique et à l'étranger et c'est en Angleterre qu'on les critique le plus. Des professeurs, des démographes, des sociologues, quoique flattés comme Anglais du résultat de cet examen, n'admettent pas en bloc les conclusions que nos savants Américains tirent de cette statistique. Même ceux qui la considèrent comme concluante sur certains points, font des réserves sur l'ensemble. Citons quelques-uns des arguments qu'ils développent en réponse aux conclusions contenues dans le travail de M. Brigham.

Les nations, dans leur ensemble, ne doivent pas être jugées au point de vue intellectuel d'après les recrues qu'elles fournissent à l'armée américaine.

Les émigrants appartenant à diverses nations ne peuvent et ne doivent pas être considérés comme offrant la moyenne de l'intelligence de ces nations.

Certains Américains confondent la race avec la nationalité. Toutes les nations de l'Europe sont formées de différentes races. La nation est fondée sur la tradition. L'éducation et les conditions sociales jouent un grand rôle dans le développement de l'intelligence. Pour constater le degré d'intelligence de ces nations, il faut soumettre à l'examen les représentants de tous les éléments, de toutes les classes dont elles sont composées. Tout autre examen, comme ce lui fait en Amérique, ne conduira forcément qu'à un résultat qui ne répondra pas à la vérité.

C. C.

PRODUCTION DES MINES D'ARGENT CANADIENNES

Le Canada se classe troisième parmi les pays producteurs de ce métal. — Vingt millions d'onces extraites de nos mines en 1924.

Approximativement le huitième de la production mondiale d'argent provient des pays britanniques. Depuis vingt ans les mines canadiennes sont les plus productives qu'il y ait dans l'Empire. Le Canada prend aujourd'hui le troisième rang parmi les pays producteurs d'argent; il n'est, en effet, surpassé que par le Mexique et les Etats-Unis, qui ensemble fournissent près de 65 p. 100 de la production mondiale annuelle.

L'argent natif était connu des aborigènes de la région du lac Supérieur avant l'arrivée des Européens. Samuel de Champlain mentionne la présence de galène sur la rive est du lac Temiscamingue, vis-à-vis de la fameuse région minière de Cobalt (Ontario) mais il ne parle d'aucun gisement d'argent. Des minerais argentifères ont depuis été découverts dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon. Les principaux gisements actuellement exploités sont, par ordre d'importance, ceux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les statistiques de la production commencent avec l'année 1858. Depuis lors jusqu'à la fin de 1923, 451,000,000 d'onces de fin ont été extraites. L'an dernier, la production a quelque peu dépassé 20,000,000 d'onces de fin. Le prix de l'argent varie de jour en jour; la plus haute moyenne annuelle qui ait été enregistrée jusqu'ici est de \$1.35 par once normale, équivalant à .925 once de fin; le prix moyen le plus bas est de 51 1/2 cents. La valeur marchande de la production canadienne durant les années pour lesquelles on possède des statistiques est naturellement basée sur le prix moyen du marché d'une année à l'autre. L'argent produit 1858 et 1923 est ainsi évalué à \$290,705,532; en 1924, la valeur totale a atteint \$13,519,043.

Les mines de cobalt, de South Lorrain et de Gowganda, toutes situées dans l'Ontario, sont les plus productives du Canada. Depuis la découverte des premiers gisements argentifères de cette région, il y a une vingtaine d'années, les mines en question ont fourni près de 357 millions d'onces, c'est-à-dire 79 p. 100 de la production totale enregistrée depuis 1858. Leur production actuelle est d'environ 9,900,999 onces par année.

L'argent provenant des mines du Yukon et de la Colombie-Britannique est extrait de minerais de plomb et de zinc. Par suite de la découverte de minerais de plomb argentifère dans le district de Kootenay, la production de la Colombie-Britannique atteignit en 1901 un maximum de 5,151,333 onces. Entre 1906 et 1915, il y eut un fâcheux déclin, mais depuis lors il y a eu progrès. A l'époque actuelle les mines de la Colombie produisent environ 8,000,000 d'onces d'argent par année. Au cours des dernières années un grand nombre de gisements de plomb argentifère ont été découverts au Yukon et plusieurs mines sont actuellement exploitées dans le district de Mayo; elles produisent environ un million d'onces d'argent par année.

LISEZ ET FAITES LIRE

LE MATIN

non pas comme un journal qui est toujours de votre avis; Quel homme qui est toujours du même avis qu'un autre homme, sur toutes les questions?

LISEZ ET FAITES LIRE

LE MATIN